

La seconde vie de vos sapins de Noël !



La seconde vie de vos sapins de Noël !

Les fêtes sont terminées et c'est souvent avec un petit pincement au coeur qu'on range dans les boîtes les boules, sujets et guirlandes.

Votre sapin se retrouve nu et vous ne savez pas ce que vous devez en faire.

Déposez-le avant le dimanche 15 janvier 2023 dans l'espace dédié sur la Place Mahomme (place du foirail)

Ils seront ramassés puis broyés par le service espace vert et le BRF sera utilisé pour les plantations.

Attention, seuls les sapins naturels et non décorés seront collectés !

